

1. Record Nr.	UNINA9910316453803321
Autore	Hurlet Frédéric
Titolo	Le proconsul et le prince d'Auguste à Dioclétien // Frédéric Hurlet
Pubbl/distr/stampa	Pessac, : Ausonius Éditions, 2018
ISBN	2-35613-301-1
Descrizione fisica	1 online resource (418 p.)
Soggetti	Classics History Empire romain politique proconsul pouvoir impérial Antiquité prince
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	This analysis of the relations between the proconsul and the princeps is a contribution to the wider study of the role of the principal senators in the entourage of the Caesars and in the government of the Roman Empire. Through describing how the administrative structures and the political personnel functioned, this book seeks to shed new light on the institutions and practices that the imperial power invented in order to choose, collaborate with and communicate with the ten governors of the public provinces. This will be shown through the treatment of three major themes : the designation of the proconsul (normally resulting from drawing lots) and the methods through which the imperial power intervened in this traditional process to name or prorogate his preferred candidates ; the comparative study of the powers of the princeps and the proconsul ; the means of long-distance communications established between the centre of the Empire and the peripheries which were under the authority of the proconsuls. L'analyse des relations

entre le proconsul et le prince est conçue comme une contribution à l'étude plus générale de la place des principaux sénateurs dans l'entourage des Césars et le gouvernement de l'Empire romain. Le livre veille à associer la description du fonctionnement des structures administratives et de son personnel politique à une meilleure connaissance des pratiques et des formes institutionnelles que le pouvoir impérial eut à inventer pour choisir, collaborer et communiquer avec la dizaine de gouverneurs des provinces publiques. Trois thèmes ont été retenus et traités dans leur dimension évolutive : la désignation du proconsul (principalement à la suite d'un tirage au sort) et la manière dont le pouvoir impérial intervenait dans cette procédure traditionnelle pour faire nommer ou proroger les candidats de son choix ; l'étude comparée des pouvoirs du prince et du proconsul ; le mode de communication qui s'était établie à distance entre le centre de...

---